Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

PNUD

# RAPPORT FINAL

## OCTOBER 2023

Cartographie participative des acteurs du système mil/arachide et maraichage et identification des défis et des barrières empêchant un environnement favorable à la transformation agroécologique.

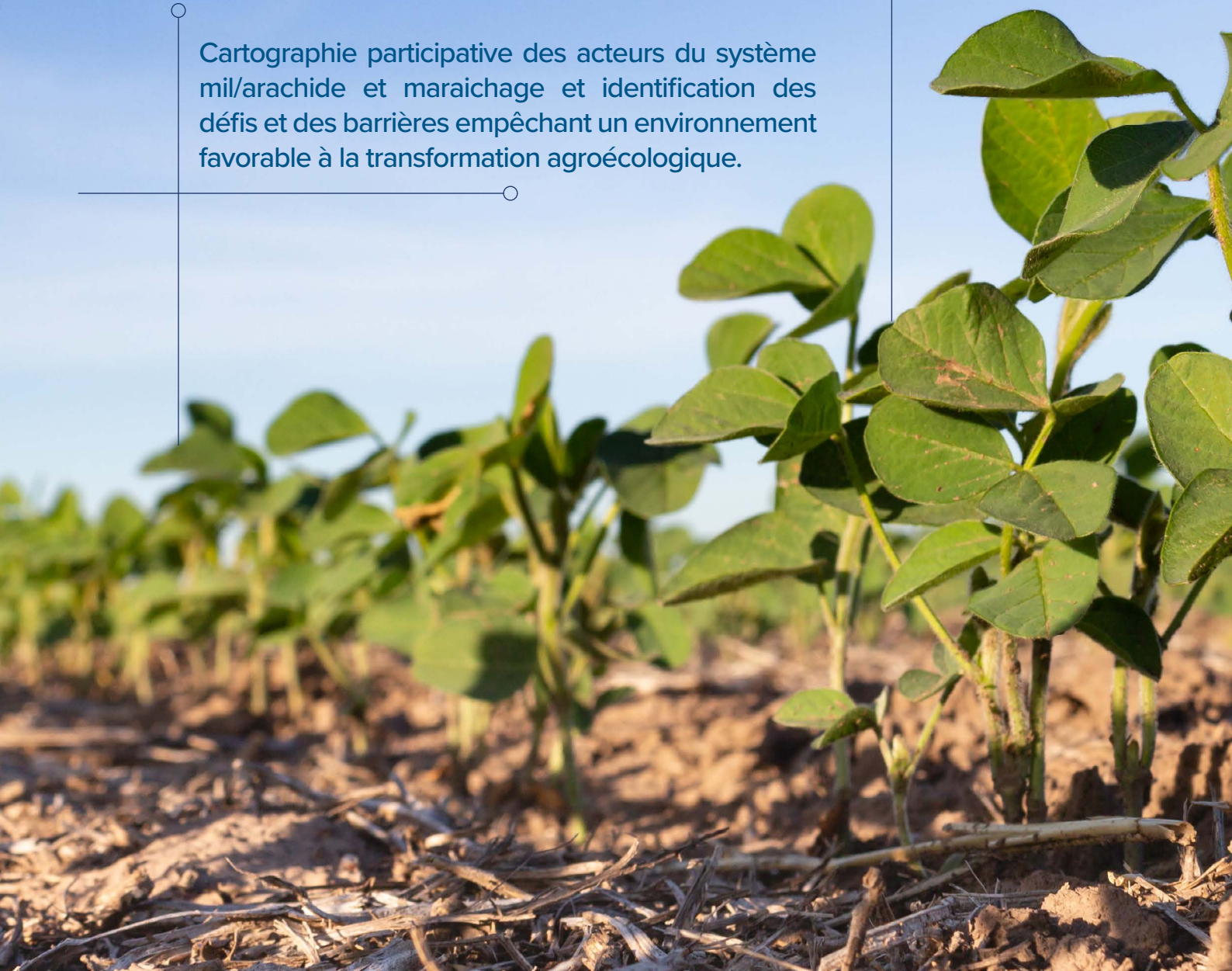

# RAPPORT FINAL

**Cartographie participative des acteurs du système mil/arachide et maraichage et identification des défis et des barrières empêchant un environnement favorable à la transformation agroécologique**

**ABOULAYE DIARRA**, Expert en développement institutionnel
Conception et suivi-évaluation de projets - Finances publiques
Expert environnement et changements climatiques
(Chaire Unesco de Développement durable)

# SOMMAIRE

**01** Contexte et justification de l'etude

**02** Méthodologie

**03** Enjeux liés à l'agroécologie, principes et délimitation

**04** Clarification conceptuelle du concept acteurs hors secteur privé (secteur public)

**05** Cartographie des acteurs

# 01

# Contexte & justification de l'étude



Le Sénégal, à l'instar des autres pays Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) s'est engagé, dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 21% à l'horizon 2030 et à renforcer l'adaptation des systèmes humains et des écosystèmes. Par ailleurs, la ratification de l'Accord de Paris engage le Sénégal à accélérer la mise en œuvre de sa CDN. Cela suppose que le Sénégal traduise les orientations de sa CDN en actions intégrant tant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre que l'adaptation aux changements climatiques.

En matière d'adaptation, le Sénégal s'est engagé dans un processus d'élaboration de son Plan national d'adaptation (PNA), en adoptant une démarche sectorielle et participative. Le processus d'élaboration du PNA agriculture a démarré en 2016, avec l'appui du Ministère fédéral Allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sureté nucléaire (BMU), à travers le Projet d'appui scientifique au plan national d'adaptation (PAS-PNA), pour la région de Fatick. Le soutien au développement du PNA national s'est mobilisé, et depuis 2019, trois autres projets appuient l'élaboration du PNA agriculture :

- Le projet Adapt-Action, financé par l'Agence française de développement (AFD) ;
- Le projet Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée (SAGA), mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) grâce à un partenariat technique et financier avec le Ministère des relations internationales et de la francophonie du gouvernement du Québec (MRIF);
- Le projet Plan national d'adaptation Sénégal (PNA–FEM), mis en œuvre par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec la DEEC.
- Un nouveau « Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) » - SCALA - vient appuyer les processus et projets en cours. Il est financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU et mis en œuvre par le PNUD et la FAO dans 12 pays du monde, dont le Sénégal. Le programme est mis en œuvre au Sénégal par les bureaux pays de la FAO et du PNUD. Pour opérationnaliser le projet SCALA, le bureau du PNUD au Sénégal s'est adjoint un consultant pour :

**Effectuer (mettre à jour) de manière participative la cartographie des acteurs du secteur public dans les systèmes de culture arachide-mil-maraîchage ; Un rapport sur le secteur privé a été produit conjointement**

**Identifier les défis et les barrières auxquels les acteurs doivent faire face pour la mise en place d'un environnement favorable à la transformation agroécologique des systèmes mil/arachide et maraîchage.**

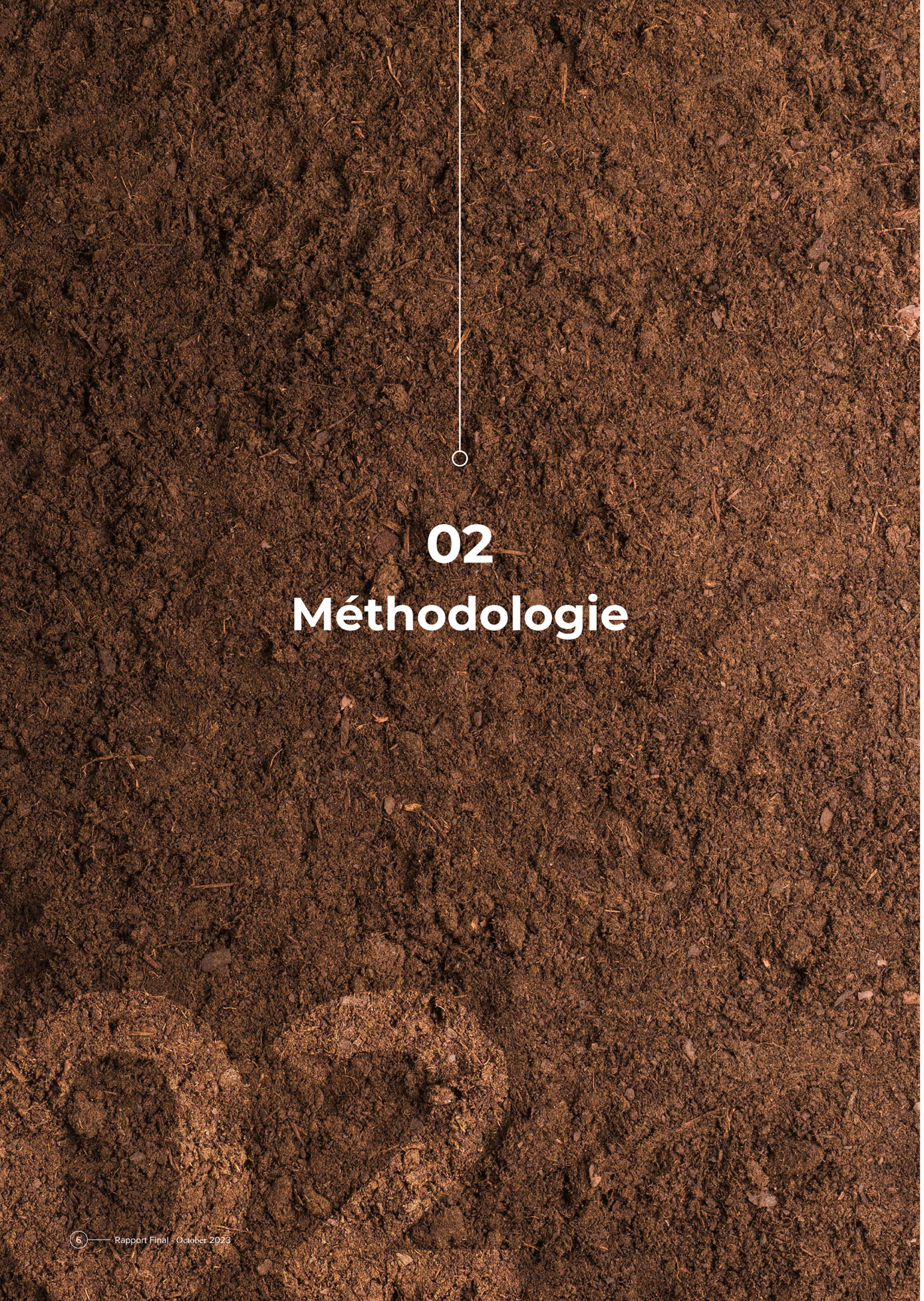

# 02 Méthodologie



En accord avec le PNUD et en concertation avec le consultant commis par la FAO, l'approche adoptée a consisté à dérouler une stratégie séquencée en cinq grandes phases que sont :

**01** — **La phase d'imprégnation et de cadrage sans délai**

**02** — **La phase documentaire et d'affinement de la méthodologie**

**03** — **La phase d'investigation et d'entretien avec les acteurs**

**04** — **La phase d'analyse et de rédaction**

**05** — **La phase de validation et de finalisation**

La phase d'investigation et d'entretien avec les acteurs a connu beaucoup de difficultés à cause d'une part de la grève des agents du secteur primaire, enraînant des reports multiples pour les rencontres planifées mais aussi et surtout l'indisponibilité des responsables des strcutures centrales souvent engagées dans d'autres événements.

Concernant les défis et barrières, en plus de ceux identifiées dans les documents de politique et les rapports de revue, les discussions avec les acteurs ont révélé des défis pertinents (d'ordre commercial, juridique, techniques, etc.).

En tout état de cause, il a fallu composer avec ses aléas pour finalement opter, quelque fois, pour des échanges au téléphone à défaut d'une rencontre physique. Ces retards ont impactés les phases suivantes et retardé le dépôt du rapport provisoire. Mais il convient de souligner que la phase d'investigation a été menée avec le consultant recruté par la FAO chargé des acteurs du secteur privé compte tenu de la complémentarité entre les deux études. Tous les entretiens ont été menés ensemble dans le but de croiser et de recouper les informations collectées aurpès des acteurs étant entendu qu'il y'a un prolongement entre les actions identifiées dans les différentes étapes des chaines de valeur des systèmes mil/arachide et horticulture.

Si les acteurs publics sont davantages orientés dans les actions d'appui à la prodcution, celle-ci est menée essentiellement par les acteurs du privé. En effet, tous les mécanismes et instruments mis en place par l'Etat à travers les structures publiques logées au sein des ministères concourent à faciliter la production qui est essentiellement l'œuvre des exploitations agricoles familiales ou industrielles.

# 03

# Enjeux liés à l'agroécologie, principes et délimitation



L'agriculture contribue au processus du réchauffement climatique, dont il elle est elle-même fortement vulnérable, tout en étant une partie de la solution. Le secteur, en tant que solution, devra répondre à trois objectifs fondamentaux, notamment assurer la sécurité alimentaire, l'adaptation des communautés et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'agriculture à l'échelle planétaire doit répondre à des enjeux de plus en plus complexes : « produire plus avec moins », tout en s'adaptant à de nouvelles contraintes économiques, sociales et environnementales.

- « pourquoi produire plus ? » : compte tenu d'une demande alimentaire toujours croissante,
- « produire avec moins » : compte tenu de la volonté affichée de diminuer son empreinte - en s'adaptant à de nouvelles contraintes compte tenu des changements que subissent les socio-écosystèmes.

L'agroécologie incarne donc une agriculture qui se veut résiliente et durable, respectueuse des équilibres environnementaux et adaptée aux changement climatique. Cette politique de production agricole a pour vocation d'optimiser la production alimentaire sans mettre en danger la nature.

Le terme apparaît en 1928 sous la plume de l'agronome américain « Basil Bensin ». Il désigne alors exclusivement l'application des méthodes de l'écologie aux processus de la recherche agronomique. C'est la raison pour laquelle, il existe au niveau international et national un certain nombre de règles partagées ou principes qui permettent de bien identifier le champ d'application de l'agro-écologie.

Les principes partagés en matière d'agro-écologie
Sans être des dogmes immuables qui caractérisent l'agro-écologie, ils n'en constituent pas moins des marqueurs importants qui permettent d'appréhender ce qui fonde l'agro-écologie. Nous allons distinguer deux types de principes, ceux qui caractérisent l'agro-écologie et ceux qui apparaissent fondamentaux pour accompagner la transition vers l'agro-écologie, pour se rapprocher le plus possible des bonnes pratiques.
Aujourd'hui, la désignation « agroécologique » est attribuée à une diversité de techniques et de démarches comme l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, le semis direct sous couvert végétal, l'intégration agriculture-élevage, l'agriculture biologique, etc. Cette hétérogénéité donne lieu à de nombreux débats concernant le périmètre de l'agroécologie (Stassart et al., 2012) : sous l'apparence d'un concept, ce n'est pas une forme précise d'agriculture qui est proposée mais une multitude d'approches et de techniques. La plupart des travaux menés sur ces différentes versions de l'agroécologie s'accordent néanmoins à penser qu'en principe elles pourraient toutes transformer les systèmes agricoles en apportant des réponses aux dommages environnementaux attribués à l'agriculture conventionnelle (érosion, appauvrissement durable de la fertilité du sol, pollution des eaux, perte de biodiversité des cultures, émissions de gaz à effet de serre, etc.)
Principes qui caractérisent l'agro-écologie

L'agro-écologie se caractérise par une conception globale des systèmes de production agro-alimentaire. Elle s'appuie sur les fonctionnalités naturelles des écosystèmes pour les amplifier, de manière à limiter au maximum les pressions sur l'environnement et à préserver sa capacité de renouvellement. Elle est donc plus large que le concept de l'agriculture biologique qui est une méthode de production agricole qui vise à respecter les systèmes et cycles naturels, maintenir et améliorer l'état du sol, de l'eau et de l'air, la santé des végétaux et des animaux, ainsi que l'équilibre entre ceux-ci. Elle exclut donc le recours à des produits chimiques de synthèse dans la fertilisation des sols. Celle-ci doit être réalisée en privilégiant l'utilisation d'engrais et de pesticides issus ou dérivés de substances naturelles ou biopesticides.
C'est ainsi que dans cette étude, nous avons abordé durant les entretiens avec les acteurs, le concept de l'agro-écologie, pour éviter les nombreuses confusions que génèrent les différentes conception de l'agro-écologie. Les acteurs rencontrés promeuvent des pratiques relevant de traditions ou introduites par la recherche et la vulgarisation et ont tendance à les classifier dans le champ de l'agro-écologie.

**Certains principes sont communément admis dans la littérature allant de :**

- Utilisation de manière raisonnée des ressources. ...
- Association des cultures et des activités dans les mêmes espaces ;
- Développement des échanges de connaissances locales favorisant les pratiques vertueuses susceptibles de préserver la base des ressources ;
- Promotion de la nourriture saine en se basant sur le concept - Du champ à l'assiette...
- Amélioration de l'autonomisations des exploitations agricoles familiales et des des petites fermes ;
- Promotion d'une bonne symbiose entre savoir traditionnel et science nouvelle moderne.

En somme, il s'agit, en rejoignant en cela (Wezel et al., 2011) qui considère l'agroécologie comme étant à la fois un ensemble de savoirs scientifiques mêlant agronomie et écologie, un mouvement politique paysan et des pratiques et techniques agricoles (Wezel et al., 2011). Le terme a émergé dans la littérature scientifique au début des années 1980 (Wezel & Soldat, 2009), l'une des figures majeures de ce développement théorique étant Miguel Altieri. Pour ce dernier, l'agroécologie repose sur cinq principes (Altieri, 1995) : (i) l'optimisation des flux de nutriments et le recyclage de la biomasse ; (ii) la gestion de la matière organique du sol et la stimulation de son activité biotique ; (iii) la minimisation des pertes en termes d'énergie solaire, d'eau et d'air par une gestion microclimatique et par une protection du sol ; (iv) la diversification des espèces et des variétés génétiques cultivées dans le temps et dans l'espace ; (v) enfin, l'accroissement des interactions et des synergies biologiquement bénéfiques entre les cultures et avec ce qui les environne, l'ensemble devenant un agroécosystème.

Définie depuis les années 1920, l'agriculture biologique est organisée à l'échelle mondiale depuis 1972 (International Federation of Organic Agriculture Movements – IFOAM) et reconnue depuis 1999 dans le Codex Alimentarius, un programme commun de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'agriculture biologique est une des formes d'agriculture durable ; l'appellation « biologique », ou son abréviation « bio », est protégée légalement et implique une certification. Plusieurs labels internationaux de reconnaissance de ce type d'agriculture ont été définis.

# 04

# Clarification conceptuelle du concept acteurs hors secteur privé (secteur public)



L'acteur est une personne ou une organisation qui prend une part active, joue un rôle important par rapport à la problématique considérée. Mais étant donné que l'étude s'intéresse aux acteurs publics, il va sans dire qu'il s'agit ici plutôt d'organisations qui ont souvent une personnalité juridique et une autonomie dans leur gestion.

Le secteur public comprend d'une part les administrations publiques de l'État et des collectivités territoriales, et d'autre part les entreprises dont au moins 51 % du capital social est détenu par une administration publique ; ainsi que les associations qui en dépendent en grande partie pour leur financement.

On voit que le champ d'investigations pour ce qui concerne le système mil/Arachide et horticulture est large et comprend des acteurs différents appartenant à des catégories d'activités forcément complémentaires. Il convient de rappeler que le secteur public qui a vocation d'apporter un appui à la mise en œuvre des politiques publiques postule que les actions à mener doivent être complémentaires pour être efficace.

Pour la promotion de l'agroécologie dans le système mil/arachide et horticulture, une synergie d'actions est nécessaire pour assurer l'effectivité des pratiques qui consacrent l'agroécologie.

La panoplie des acteurs est très large mais dans le cadre de cette étude, le focus sera mis sur les institutions et structures du secteur public même si dans les analyses, il peut arriver que des éléments d'appréciation relatifs au secteur privé puissent être sollicités pour une meilleure compréhension des dynamiques étudiées.

# 05

# Enjeux liés à l'agroécologie, principes et délimitation



La cartographie des acteurs consiste à définir la cible du changement, les personnes concernées. La cible est définie en catégories (professionnelles et géographiques en général). Chaque catégorie est renseignée en termes d'importance et de position vis-à-vis du projet de changement.

Il s'agit à travers la cartographie des acteurs consiste d'évaluer le degré d'intérêt et d'influence des parties prenantes dans le projet, ce qui suppose de bien cerner l'acteur, sa mission, son champ d'intervention, ses activités principales, son réseau et ses attentes. L'outil sert aussi à déterminer plus tard, le type de relation à développer avec chaque partie prenante et à quel stade d'un processus de manière à optimiser sa contribution.

## 1. Délimitation du champ de la cartographie

Dans le cadre de cette étude, il est question de mettre le focus sur les acteurs du système mil/ Arachide et horticulture. Ainsi, il nous a paru opportun de rappeler ici quelques caractéristiques économiques relatives à la place des filières ciblées pour mieux comprendre ensuite la place des acteurs.

Au Sénégal, l'activité économique hors agriculture et sylviculture a progressé de 3,6% au deuxième trimestre 2022 par rapport au premier et de 4% sur le premier semestre selon la dernière note de conjoncture que la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE) du Sénégal vient de publier en 2022. Une croissance essentiellement soutenue par le tertiaire (+6,7%) et les taxes sur biens et services (+5,2%).

Le mil est une céréale stratégique en ce qu'elle constitue la base de l'alimentation en milieu rural et même urbain et péri-urbain en complément des autres céréales. C'est un produit culturellement symbolique qui est utilisé pour célébrer les naissances, les mariages ou les cérémonies funèbres.

Aujourd'hui, la production céréalière nationale est constituée principalement des cinq filières (mil, riz, maïs, sorgho, fonio). Elle a progressé de 1 669 960 tonnes en 2012 à 2 124 668 tonnes en 2016, soit une hausse de 27,2% en valeur relative. Ainsi, la couverture des besoins céréaliers par la production nationale s'est compressée en 2016, après avoir enregistré une croissance fulgurante. En effet, elle est établie à 54%, en 2016, contre 65% et 44%, respectivement en 2015 et en 2014. Ces résultats s'expliquent, entre autres, par l'augmentation des superficies emblavées qui ont atteint 1 664 147 ha en 2016 grâce en partie aux efforts consentis par l'État dans la mise en place d'intrants de qualité et d'équipements agricoles.

Plus récemment, la campagne agricole 2020-2021 a enregistré une production céréalière totale évaluée à 3 640 545 tonnes, dont 1 349 723 tonnes de riz (soit 37,1%), 1 144 855 tonnes de mil (31,4%), 761 883 tonnes de maïs (20,9%), 377 323 tonnes de sorgho (10,4%) et 6 761 tonnes de fonio (0,2%) . La production des cultures de rente est estimée à 1 853 167 tonnes et reste dominée par la culture de l'arachide qui représente la quasi-totalité de la production de rente (1 797 486 tonnes, soit 97%) . L'analyse permet de mettre en évidence de grandes différences entre les filières et une évolution en dents de scie suivant les années. Particulièrement pour le mil et l'arachide, les efforts consentis par l'État, notamment en termes d'apport en semences et intrants, ont permis d'améliorer les quantités produites. Cela s'est traduit par une progression de la production à partir de 2015 après la baisse globale de la production céréalière sur la période de 2012 à 2014.

Ces performances sont soutenues, notamment par les efforts de l'État en matière de subvention des intrants et matériel agricole.

La filière arachidière a enregistré une production de 991 427 tonnes en 2016 contre 692 572 tonnes en 2012, soit une progression en moyenne annuelle de 10,7%. Toutefois, la production de 2016 a enregistré une baisse de 5,6% par rapport à 2015, imputable à la chute des rendements (924,87 kg/ha en 2015 et 817,85 kg/ha en 2016) et ce, malgré les efforts entrepris par l'Etat, notamment en termes de reconstitution du capital semencier et de superficie emblavées. Celles-ci ont été de 1 212 233 ha en 2016, soit une hausse de 6,77% par rapport à 2015. La relance de la filière arachidière est également soutenue par la fixation du prix au producteur par l'Etat, à 210 FCFA/kg de l'arachide.

L'activité de la filière est renforcée par les exportations d'arachide non grillées dont la quantité des exportations d'arachide est passée de 21 749 tonnes en 2012 à 170 500 tonnes en 2015 avec un pic de 345 538 tonnes en 2016. Bien que cette quantité ait triplé entre 2012 et 2016, le prix à l'export de l'arachide a augmenté passant de 304 FCFA en 2012. A 438 FCFA/kg en 2016.

Les productions horticoles (fruits et légumes) ont été aussi très performantes dans le sous- secteur agricole. Elles s'appuient sur les spécificités des filières horticoles qui permettent plusieurs productions tout au long de l'année, des investissements consentis et des efforts, sans précédent, dans le pilotage du sous-secteur, le soutien de l'Etat aux producteurs (intrants subventionnés, gel des importations, appui et conseil agricoles, et la promotion à l'exportation, etc.), dans le contrôle phytosanitaire et le respect des normes à l'exportation, et dans l'engagement des producteurs. La production de fruits et légumes est estimée à 1 206 810 tonnes en 2016 contre 905 000 tonnes en 2012, soit une hausse de 33,3% en valeur relative et 8,3% en moyenne annuelle.

La production de la mangue représente plus de la moitié de la production des fruits avec une part de 51,3% en 2016. Cependant, elle a enregistré une baisse par rapport aux années précédentes due au phénomène de la mouche des fruits qui entrave son expansion, au faible accès au marché et à l'insuffisance des infrastructures de conservation. La production fruitière reste encore plombée par les problèmes phytosanitaires et la vieillesse ou le manque de modernisation (matériel végétal, systèmes d'irrigation, gestion des plants, etc.) de certaines plantations.

La production de légumes, établie à 953 310 tonnes en 2016, soit une proportion de 79% du tonnage total fruits et légumes, a augmenté de 7,5%, par rapport à 2015. Elle permet de couvrir l'essentiel des besoins nationaux, avec 393 225 tonnes d'oignon et de 67 485 tonnes de pomme de terre, soient respectivement 112,35% et 58,6% des besoins.

Ce round-up permet de saisir l'enjeu stratégique relatif au système mil/Arachide et horticulture et l'importance vitale qu'il représente pour des milliers d'acteurs surtout pour les petits exploitants.

La diversité des acteurs et leurs rôles subséquents dans les différentes étapes des chaines de valeur nécessitent des clarifications pour mieux apprécier la place de chaque acteur dans la perspective de l'adoption ou de la prise en compte de l'agroécologie dans les systèmes de production.

Cette étude complémentaire à une autre lancée par la FAO, s'adresse toutefois, seulement aux acteurs hors secteur privé, c'est-à-dire les acteurs du secteur public.

## 2. Acteurs du secteur public œuvrant dans le système de culture mil - arachide et maraîchage

### Acteurs du système de culture mil et arachide

Les investigations ont permis de recenser plusieurs acteurs du secteur public intervenant dans le système mil/arachide. Ces acteurs agissent de manière complémentaire à différents niveaux des chaines de valeur du mil, de l'arachide et de l'horticulture.

#### A. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA) est la première institution publique qui chapeaute la politique de l'État en matière d'agriculture et donc de l'agro-écologie et notamment pour le système mil/Arachide et horticulture. Son action est prolongée par le Ministère de l'Environnement du Développement durable et de la Transition écologique (MEDDTE) notamment pour ce qui concerne l'apport des plantes dans le système de production et la prise en compte de la dimension changement climatique en général.

Sa mission est de « Promouvoir un environnement rural attractif et une agriculture durable, contribuant significativement à la croissance accélérée pour la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

On voit à travers la déclinaison de sa mission, la volonté politique manifestée de promouvoir une agriculture durable. Il s'agit donc d'assurer la production de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la durabilité dans le temps de cette production. C'est donc dire que l'on veille à ne pas porter pas atteinte à l'intégrité des personnes et des écosystèmes, y compris la biodiversité.

Le Ministère s'appuie sur une kyrielle de structures réparties entre les catégories suivantes :

**Directions techniques :**

- Direction de l'Agriculture (DA)
- Directions Régionales de Développement Rural (DRDR)
- Direction du Machinisme Agricole (DMA)
- Direction de l'Horticulture (DHORT)
- Direction de la Protection des Végétaux (DPV);
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles (DAPSA) ;
- Direction de la Modernisation de l'Équipement rural (DMER) ;
- Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations (DFPO) ;

- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels (DBRLA;
- Autres administrations :
- Centre de Formation Professionnelle horticole (CFPH);
- Centre d'Initiation horticole (CIH) ;
- Centre de Perfectionnement agricole (CPA) ;
- Centre de Perfectionnement des maraîchers (CPM) ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural (CFTAGR);
- Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA).

### Agences et Instituts et sociétés nationales et sociétés nationales à participation publique

- Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS) ;
- Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal (SAED) ;
- Société de Développement agricole et industriel (SODAGRI);
- Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX);
- Agence Nationale de Conseil Agricole et rural (ANCAR)
- Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)

### Fonds d'appui

- Fonds National Agro-Sylvo pastoral (FNDASP) institué par la Loi n° 2004 - 16 du 4 juin 2004 portant Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) en son article 72, il accompagne les producteurs. De 2014 à 2020, pas moins de cinq milliards sept cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-deux mille huit cent sept (5 774 882 807) F CFA ont été investis pour le financement de cinquante-sept (57) projets de services agricoles.
- Fonds D'appui au Développement du Secteur Rural (FADSR) ; il résulte de la pérennisation du schéma de crédit du Projet de Modernisation et d'Intensification agricole (PMIA) et constitue un instrument central de financement des activités économiques rurales. Il vise à contribuer à la modernisation des exploitations agricoles, à l'intensification et à la valorisation des productions agricoles, notamment par le financement des équipements et la promotion de l'entreprenariat en zone rurale et périurbaine. Les conditions de refinancement très compétitives et les ressources disponibles du Projet (3 milliards FCFA) font du FADSR un partenaire important pour les SFD de tailles moyenne et petite.

## B. Les autres structures publiques ayant des liens avec le système mil/arachide

- Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Écologique
- DEFCCS (Gestion des écosystèmes et de forêts,
- DEEC (pilotage de la politique en matière de CC)
- ASERGMV (gestion de la dégradation des terres, promotion des énergies propres dans les systèmes de production)
- CSE (Suivi environnemental de l'évolution des écosystèmes)
- Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
- Direction de l'Hydraulique ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;

### Ministère du Pétrole et des Énergies (MPE)

- Direction du Développement des Énergies renouvelables ;
- Agence pour l'Économie et la Maitrise de l'Energie ;
- Agence nationale pour les Énergies renouvelables.

### Ministère des Transports Aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires;

- Agence Nationale de la Navigation Aérienne et de la Météorologie (ANACIM)

### Ministère du Commerce de la Consommation et des Petites et moyennes entreprises

- Agence de Régulation des Marchés (ARM) ; elle s'occupe de la régulation des produits agricoles et horticoles ;
- Marché d'Intérêt National (MIN) ;
- Direction du commerce intérieur (DCI) ;
- Direction du Commerce Extérieur (DCE) ;
- Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) ;
- Bureau de Mise à Niveau (BMN)
- Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX)
- Foire Internationale de Dakar (FIDAK)



### Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA)

- Fonds de Stabulation (FONSTAB) –
  Le FONSTAB ainsi créé vise à promouvoir la modernisation des filières animales, notamment par l'intensification des productions animales à travers la facilitation de l'accès au crédit aux professionnels de l'élevage. Il a démarré ses activités en juin 2009 se veut une réponse coordonnée et de long terme au manque de financement de l'Élevage qui contribue pourtant fortement dans le potentiel de fertilisation organique des exploitations agricoles et horticoles.

### Ministère du Développement industriel et des Petites Et Moyennes Industries

- Institut de Technologie Alimentaire (ITA)

### Structures administratives à vocation financière ou services financiers

- La Banque Agricole (LBA)
- Banque nationale de Développement Économique (BNDE)
- Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération ;
- Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des jeunes (DER/FJ).

Toutes ces structures participent au financement des chaines de valeur mil/arachide et horticulture à différents niveaux.

## Diversité des interlocuteurs du système mil/arachide et horticulture

On note une diversité d'acteurs divers intervenant dans les systèmes mil/arachide et horticulture avec des statuts différents appartenant au même ministère ou non. Chaque acteur selon ses missions et ses objectifs intervient à une ou plusieurs étapes de la chaine de valeur mil/Arachide ou horticulture et apporte son appui aux mêmes producteurs.

Si le MAERSA et le MEDDTE sont les locomotives en ce qui concerne la problématique étudiée, il n'en reste pas moins vrai que d'autres ministères apportent un concours précieux pour la mise en œuvre des actions relatives au développement de l'agro-écologie. Il en est ainsi du ministère de l'Elevage dont le rôle est important dans la gestion du potentiel en matière de fertilisation organique, du ministère de l'Eau et de l'Assainissement dans la gestion des ressources en eau, du ministère du pétrole et des énergies dans la maitrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables, du ministère en charge du commerce pour la mise en place d'un fonds de commercialisation notamment pour l'horticulture et la régulation du marché.

Ainsi, comme on peut le voir ici, le producteur a une multitude d'interlocuteurs sans compter le système bancaire, coopératif, etc. Le producteur reçoit par conséquent des offres multiples et différentiées et doit pouvoir faire preuve d'ingéniosité et de perspicacité pour identifier à chaque étape, l'interlocuteur ou les interlocuteurs les plus pertinents. Cela pose un premier problème dans l'efficacité de l'appui qui a des conséquences sur le temps de réaction des producteurs et sur leur motivation à aller vers les structures d'appui. Mais cet éclatement dans l'appui et l'accompagnement est compréhensible au regard de l'organisation institutionnelle de l'Etat et constitue assurément un défi en soi pour assurer une coordination efficiente des initiatives et interventions pour une plus grande efficacité dans l'action.

**Programme d'appui à l'intensification des efforts pour l'agriculture et l'utilisation des terres par la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation.**

Supported by:

Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Nuclear Safety and Consumer Protection

based on a decision of
the German Bundestag

IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE

**Programme des Nations Unies pour le développement Sénégal**
Almadies, Route du Meridien Immeuble Wolle Ndiaye
BP 15 Dakar - Sénégal

www.undp.org/fr/senegal
© PNUD Sénégal 2023